

GREC  
ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT ET ORAL  
David-Artur DAIX & Jean YVONNEAU

ÉCRIT : VERSION GRECQUE

Sur les cinq versions que nous avons corrigées à l'écrit (une de plus qu'en 2010), deux étaient très bonnes, une moyenne et les deux dernières un peu plus médiocres, sans pour autant être indignes. Les notes sur vingt se répartissent ainsi : 07, 07, 11, 18 et 18 (ce qui donne une moyenne de 12,2, en hausse par rapport à l'an passé).

Le texte proposé cette année en version était tiré de la *République* de Platon (329.a-d). Intitulé « Le charme de la vieillesse », il proposait la réponse du vieux Céphale à Socrate qui lui demande si la vieillesse est un moment difficile de la vie. C'est là une opinion commune en effet, mais non celle de Céphale, ni celle de Sophocle, le célèbre dramaturge, qu'il rencontra jadis et dont il loue les pensées sur le sujet. Car la vieillesse est bien plutôt une libération, tant il est vrai qu'elle met à l'abri de ce maître tyrannique qu'est la passion amoureuse.

Rappelons que tout exercice de traduction constitue d'abord une épreuve de français. Si nous n'avons pas eu affaire cette année à des copies illisibles, il nous est arrivé cependant de rencontrer des tours où ce n'est pas forcément le grec qui n'est pas compris, mais le français qui se comprend mal et qui fait douter de la bonne intelligence du texte par le candidat. Il convient donc de soigner l'expression française (et l'orthographe, évidemment).

La première phrase du texte était longue et son analyse a gêné certains candidats. L'expression ἄλλ' ἅπτα ἃ τῶν τοιούτων ἔχεται était en outre un peu difficile à rendre (« tout ce qui se peut encore rattacher aux plaisirs de ce genre »). Il fallait en outre bien traduire la vivacité de la parataxe finale : ἀγανακτοῦσιν ὡς μεγάλων τινῶν ἀπεστερημένοι καὶ τότε μὲν εὖ ζῶντες, νῦν δὲ οὐδὲ ζῶντες. Si seule une copie a vraiment bien compris la seconde phrase du texte, la suite en revanche était manifestement plus simple et le sens, sinon le détail des constructions, a été souvent mieux rendu.

Notons cependant que plusieurs candidats semblent ignorer le tour courant ἔχω + *adverbe*, qui équivaut au verbe « être » accompagné d'un adjectif et qui revenait plusieurs fois dans ce texte. De même, les diverses manières dont le grec peut exprimer des comparaisons ne sont manifestement pas toujours bien connues, ce qui a entraîné parfois de fâcheux contresens.

Le jury ne peut que se féliciter des résultats à l'écrit. Nous n'avons lu aucune copie honteuse et les deux meilleures versions étaient de très bonne facture.

ORAL : EXPLICATION DE TEXTE

Deux candidats ont passé l'épreuve orale. Le tirage au sort leur a fait cultiver le genre oratoire : éloquence judiciaire avec Lysias (*Contre Nicomachos*) et éloquence délibérative avec le *Sur la paix* d'Andocide.

Dans le premier cas, une assez médiocre introduction et la méconnaissance de certains codes de la rhétorique n'ont guère nui dans la mesure où la traduction, exempte de grosses erreurs, n'a péché que par des inexactitudes rattrapées le plus souvent lors de la reprise et que dans le commentaire, le mouvement du texte a été clairement dégagé, ainsi que ses principaux enjeux. La note de 19/20 a récompensé cette très bonne prestation.

Dans le second cas, en revanche, on n'a pu dépasser 09/20 au vu de la lecture très fautive, des insuffisances de syntaxe et des nombreuses lacunes relevant tant du vocabulaire que de l'histoire. Si le jury indique bien volontiers, en marge du texte lui-même, tout mot lui paraissant point trop fréquent ou bien obscur — le manuel de Lebeau & Métayer pouvant fournir l'étiage —, il insiste sur la nécessité de connaître, par exemple, le sens d'οἶχομαι, de καταλύω ou de σπονδαί. Et si le nom de Lemnos gagne à être connu — en particulier à cause du crime des Lemniennes, dont Georges Dumézil a tiré sa thèse complémentaire en 1924 —, la parenthèse antidémocratique que les Trente ont imposée à Athènes en 404/3 constitue assurément un *must* : quoi de plus actuel que l'oligarchie ?